

**Résolutions de la 30e session ordinaire du Conseil des ministres (CM) du Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice), 22 au 26 août 2016, Kampala, Ouganda**

**Résolution 1 : Distribution à temps des rapports du CM**

Le Conseil des ministres ;

- Vu la nécessité d'un examen efficace et l'appropriation du procès-verbal immédiatement après une réunion du CM ; et
- Conscient que la disponibilité de ces rapports en temps opportun devrait stimuler des discussions sérieuses aboutissant à une prise de décision solide et pertinente lors de la réunion suivante du CM ;

**Exhorte le Management d'AfricaRice à assurer la distribution à temps des rapports du CM aux États membres comme le prévoit l'Acte constitutif.**

**Résolution 2 : Présentation de l'approche visant à renforcer la chaîne de valeur du riz**

Le Conseil des ministres ;

- Reconnaisant les efforts faits par AfricaRice pour changer le centre d'intérêt de ses activités de recherche de l'approche production à une approche chaîne de valeur compte tenu de la nécessité pour les acteurs de tirer des avantages optimaux de la chaîne de valeur du riz ;

**Demande qu'AfricaRice présente une approche claire visant à renforcer la chaîne de valeur du riz en Afrique et dans les États membres.**

**Résolution 3 : Démonstration de l'impact de la recherche d'AfricaRice**

Le Conseil des ministres ;

- Convaincu que la fourniture d'informations appropriées et convaincantes par AfricaRice aux autorités compétentes couvrant ses actions et ses réalisations visant à booster le secteur rizicole dans les États membres devrait faciliter le processus du paiement des cotisations des États membres ;

**Demande qu'AfricaRice démontre l'impact de sa recherche sur le secteur rizicole de ses États membres.**

**Résolution 4 : Soutien aux pays dans la constitution de réserves stratégiques de semences de pré-base et de semences de base.**

Le Conseil des ministres ;

- Conscient du défi permanent de fournir des semences de qualité, et de la disponibilité à temps de ces semences aux producteurs, et ;
- Reconnaisant en outre que la création de réserves stratégiques de semences de pré-base et de semences de base serait plus que souhaitable pendant les périodes d'intervention rapide requise pour aider la production alimentaire et le recouvrement pendant les périodes d'urgence telles que l'épidémie d'Ébola et les catastrophes imprévisibles ;

**Demande qu'AfricaRice soutienne les pays pour constituer des réserves stratégiques de semences de pré-base et de semences de base.**

### **Résolution 5 : Politique d'appui à la production rizicole en Afrique**

Le Conseil des ministres ;

- Vu l'importance stratégique grandissante du riz en Afrique et conscient de la nécessité de réduire les importations massives de riz, parfois de mauvaise qualité, qui drainent parallèlement les devises dans les pays africains ;
- Conscient du potentiel élevé de la compétitivité du riz produit localement dans les pays membres ;

**Réitère la nécessité pour AfricaRice de proposer des options/directives politiques, qui devraient viser à améliorer la qualité du riz produit localement afin d'améliorer sa compétitivité.**

### **Résolution 6 : Organisation d'un sommet sur le riz**

Le Conseil des ministres :

- Reconnaisant la nécessité de formuler et de mettre en oeuvre des politiques basées sur les preuves qui aboutiraient à un environnement favorable pour AfricaRice et les autres acteurs, notamment les donateurs et le secteur privé en particulier en vue d'appuyer les pays membres à réaliser leurs ambitions en termes d'autosuffisance en production rizicole, de sécurité alimentaire et par la suite réduire les importations de riz ;

**Demande qu' AfricaRice, en consultation avec ses partenaires, organise un sommet sur le riz en Afrique afin de rehausser le profil de la science rizicole dans les programmes de politiques nationales.**

### **Résolution 7 : Appui à la mise en oeuvre du volet riz des Technologies pour la transformation de l'agriculture en Afrique (TAAT) financées par la BAD**

Le Conseil des ministres :

- Notant l'importance de l'adoption des technologies et des innovations rizicoles livrées par AfricaRice en tant qu'étape clé visant à faire de l'impact sur les moyens d'existence, notamment des producteurs pauvres ;
- Considérant l'importance de la chaîne de valeur du riz en tant que source potentielle d'emploi des jeunes en Afrique ;
- Reconnaisant la pertinence et l'arrivée à temps opportun des nouvelles technologies pour la transformation de l'agriculture en Afrique (TAAT) financées par la BAD dans le cadre de l'agenda de la Banque africaine de développement sur la transformation de l'agriculture en Afrique, et
- Reconnaisant le rôle de leadership d' AfricaRice dans la mise en oeuvre du volet riz du TAAT, qui a le potentiel de disséminer les technologies valorisées et les innovations livrées par AfricaRice et ses partenaires et créer des opportunités d'emplois pour les jeunes ;

**Convient que les États membres promeuvent la mise en oeuvre du volet riz de l'initiative financée par la Banque africaine de développement sur les « Technologies pour la transformation de l'agriculture en Afrique (TAAT) ;**

**Demande qu’AfricaRice s’efforce de promouvoir l’emploi des jeunes lors de la mise en oeuvre du TAAT ;**

**Demande également qu’AfricaRice prévoit dans ses activités une formation pratique des chercheurs nationaux au début de leur carrière.**

#### **Résolution 8 : Financement durable pour AfricaRice**

Le Conseil des ministres :

- Conscient de l’augmentation continue de la demande de soutien des pays membres auprès d’AfricaRice pour contribuer à booster le secteur rizicole dans leurs pays dans un contexte d’énormes difficultés financières auxquelles le Centre est confronté, couplé au déclin des financements du CGIAR ;
- Considérant la nécessité que la recherche durable aboutisse à des activités de développement afin que le Centre mène à bien son mandat ; et
- Par ailleurs, considérant les opportunités potentielles présentées par AfricaRice de se rapprocher du secteur privé pour obtenir des financements ;

**Accepte qu’AfricaRice suive son plan visant à impliquer le secteur privé dans son objectif visant à développer des mécanismes de financement durables pour le Centre.**

**Exhorte tous les pays membres d’AfricaRice à s’efforcer de payer leurs cotisations à temps opportun.**

#### **Résolution 9 : Présidence du 31e Conseil des ministres**

Le Conseil des ministres :

- Considérant la Résolution 10 sur la rotation sous régionale de la présidence du Conseil des ministres au 27e CM en 2009 à Lomé au Togo ;
- Conscient que la présidence du Conseil des ministres se trouve à présent en Afrique de l’Ouest après le mandat du président provenant de l’Afrique de l’Est ; et
- De plus, considérant la recommandation du CEN sur la demande du Sénégal à travers son représentant lors du 30e CM à présider et abriter le 31e Conseil des ministres d’AfricaRice ;

**Approuve que le Sénégal assure la présidence du Conseil des ministres d’AfricaRice et abrite la 31e session ordinaire du Conseil des ministres**

#### **Considération de la demande d’adhésion par l’Ethiopie**

Le Conseil des ministres

A examiné la demande d’adhésion à AfricaRice présentée par le Ministre de l’agriculture et des ressources naturelles de la République fédérale démocratique d’Éthiopie ;

**A approuvé à l’unanimité, la demande de l’Éthiopie d’être membre d’AfricaRice et de devenir son 26è pays membre.**

#### **Signature de la constitution amendée d’AfricaRice**

Le Conseil des ministres

- Considérant la Résolution 1 de la 27<sup>e</sup> CM de 2009 intitulée « Changement effectif de la désignation de l'institution » qui stipule: « Le Conseil des ministres; Considérant l'élargissement du mandat géographique du Centre du riz pour l'Afrique en Afrique de l'Est, centrale et du Nord ; Décide de supprimer l'acronyme « ADRAO » du nom du Centre et d'adopter immédiatement, dans toutes les communications et tous les documents officiels, la nouvelle désignation « Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) » en remplacement de l'appellation « Centre du riz pour l'Afrique (ADRAO) »; Décide également d'utiliser l'acronyme « AfricaRice » dans l'appellation française du Centre comme suit : Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) ;
- Considérant la recommandation du CEN sur la nécessité pour les membres du Conseil des ministres d'apposer leur signature sur la nouvelle constitution modifiée ;

**Les membres du Conseil présents à la 30<sup>e</sup> session du CM ont apposé leurs signatures sur la constitution modifiée.**

**Motion de félicitations au Directeur général d'AfricaRice et à son personnel :** Le Conseil des ministres, en reconnaissance du travail remarquable accompli par AfricaRice au cours des trois dernières années, a félicité le Directeur général pour cette excellente performance. Le Conseil des ministres a également félicité le personnel pour son haut niveau de productivité.

**Remerciements au gouvernement et au peuple ougandais :** Le Conseil des ministres a remercié S.E. le Président de la République de l'Ouganda pour son leadership et sa vision du développement du riz en Ouganda. Le Conseil a également exprimé sa gratitude au gouvernement et au peuple ougandais pour l'accueil chaleureux réservé aux délégués participant à la 30<sup>e</sup> session ordinaire et pour les excellentes installations offertes pour la réunion.

Le Conseil des ministres a remercié spécialement le gouvernement de la République du Bénin d'avoir hébergé temporairement le siège et les installations de recherche du Centre du riz pour l'Afrique pendant une période de onze ans. Il a également remercié la direction de l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA) d'avoir mis sa station de Cotonou à la disposition d'AfricaRice pendant la durée de son séjour au Bénin.

Le Conseil des ministres a remercié tout particulièrement la Côte d'Ivoire pour sa générosité en fournissant un bâtiment approprié à Abidjan pour le siège du Centre, ainsi que pour sa contribution financière visant à faciliter la transition du Centre du Bénin à la Côte d'Ivoire.

Le Conseil des ministres a notamment remercié toutes les délégations et les dignitaires qui ont pris le temps d'assister à la 30<sup>e</sup> session ordinaire du CM d'AfricaRice. Le Conseil a également remercié les interprètes d'avoir facilité l'échange en français et en anglais entre les différentes délégations.

Kampala, le 23 août 2016

30<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil des ministres d'AfricaRice